

## Bientôt, une miellerie collective à St Eustache



### Un outil au service des apiculteurs et de promotion du Miel du Parc des Bauges

Le projet de miellerie collective est un projet concret qui entre pleinement dans le champ d'action de **l'économie solidaire et de l'agriculture durable**, porté par le Parc naturel régional du Massif des Bauges, le Syndicat d'Apiculture de haute Savoie, le Rucher de Allobroges, l'Association des Agriculteurs du Parc et le Lycée Agricole de Poisys. Il est le fruit du programme « Prairies fleuries » et du partenariat « api-agri » soutenu depuis maintenant plus de deux ans.

C'est un **outil de travail performant et économique**. 100m<sup>2</sup> dédiés à l'extraction, au stockage et au conditionnement du miel, respectant les normes sanitaires et environnementales, favorisant la professionnalisation de l'apiculture.

Ce projet collectif, **ouvert à tous les apiculteurs** (petit producteurs ou professionnels), favorise l'entraide, l'échange et la pédagogie à l'environnement.

Plus qu'un lieu de travail, cette structure se veut démonstrative pour contribuer au **dynamisme de l'ensemble de la filière** dans le Massif des Bauges et plus largement dans les départements de Savoie et Haute-Savoie.

Cet outil de production collectif **favorise l'intégration de l'apiculture** dans le territoire, notamment en permettant aux apiculteurs d'investir prioritairement sur leur cheptel et sur la conduite de leurs colonies (ce qui est de plus en plus difficile), mais aussi en participant au développant des échanges api-agri, de la marque « miel du Parc naturel régional du Massif des Bauges ».

La miellerie collective est donc **un nouveau défi** lancé à la future association des apiculteurs du Parc des Bauges, en lien avec les syndicats départementaux.

Tout comme les Prairies Fleuries, notre expérience et nos projets « Api-Agri » attirent particulièrement l'attention des autres territoires en France et nous devons ainsi nous montrer exemplaires.

# Les objectifs fixés par les apiculteurs lors des premières réunions

(Comparaison entre miellerie fixe et mobile)

<b>Objectifs réalisés :</b>	<b>Fixe</b>	<b>Mobile</b>
Action collective autour d'un matériel	<b>X</b>	<b>X</b>
Bonnes conditions d'extraction	<b>X</b>	<b>X</b>
Bonnes conditions de stockage	<b>X</b>	
Bonnes conditions de conditionnement	<b>X</b>	
Aider à l'installation d'apiculteurs	<b>X</b>	<b>X</b>
Mutualiser les coûts	<b>X</b>	<b>X</b>
Accès à la Marque Parc	<b>X</b>	
Valorisation de l'activité (public...)	<b>X</b>	
Territoire innovant	<b>X</b>	<b>X</b>

Trois éléments majeurs nous ont conduits à privilégier le choix d'une miellerie fixe :

1. La miellerie est certes un outil professionnel, mais au-delà de l'objectif technique, elle doit favoriser la rencontre et le dialogue entre les apiculteurs, mais également avec les agriculteurs et le grand public. La miellerie fixe répond mieux à ces valeurs qui animent la charte du Parc et plus globalement le programme « Api-Agri ».
2. De par son règlement, la Fédération Nationale des PNR impose dans le cahier des charges de la Marque Parc que le produit marqué soit produit, stocké et conditionné sur le territoire du Parc. Ainsi, seule la miellerie fixe répond favorablement à ce cahier des charges. La volonté du Parc est certes de favoriser la pratique apicole, mais avant tout de développer la filière « miel des Bauges ».
3. Pour répondre à tous les types de productions (de quelques ruches à plus d'une centaine), une miellerie mobile aurait nécessité une remorque de dimension telle que son déplacement aurait demandé d'avoir des véhicules de forte puissance et un permis spécifique (sup. à 750 kg). De plus, la miellerie étant utilisée par de nombreux utilisateurs sur des périodes très réduites, seule la solution fixe avec plusieurs postes d'extraction semble compatible avec ce rythme intensif.

Conscients que ce projet ne répondra pas totalement à toutes les attentes, et qu'il nécessitera de la part des apiculteurs des adaptations dans leur fonctionnement, nous considérons néanmoins que cette solution répondra au mieux aux attentes de tous si les apiculteurs veulent jouer la carte « miel des Bauges ».

## Pour qui ?

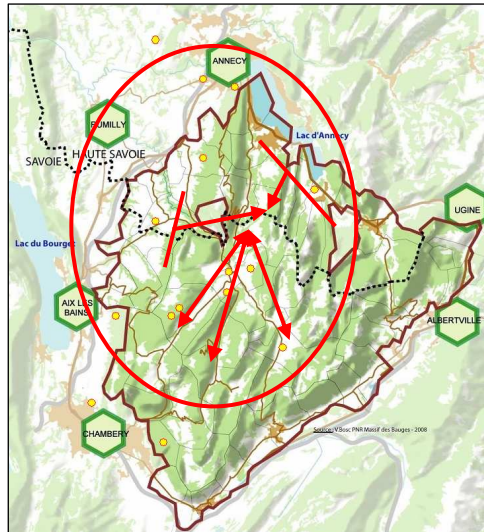
La miellerie collective sera gérée par les apiculteurs moteurs regroupés en association en priorité mais sera ouverte à tous les autres sous réserve d'une bonne organisation. Ce projet innovant accueillera petits producteurs comme professionnels.

## Comment ?

Des statuts et un règlement intérieur devront être établis pour un fonctionnement simple et durable.

## Où ?

Afin d'ancrer le partenariat « api-agri » valorisé depuis deux ans au sein du Massif des Bauges, les agriculteurs de St Eustache sont prêts à accueillir la miellerie dans les locaux de leur coopérative laitière. Elle est située au point de jonction entre plusieurs territoires : Le Cœur des Bauges, la vallée du Laudon et de Faverges, une partie de l'Albanais. Elle permet de desservir environ 1/3 du massif qui comprend environ 150 apiculteurs. (cf carte)



## Matériel ?

Un matériel performant sera utilisé afin de rentrer dans les normes européennes et de permettre une bonne valorisation du miel extrait. Il permettra l'extraction, la maturation et le conditionnement du miel. Le choix du matériel est orienté vers du matériel professionnel performant facile d'entretien.

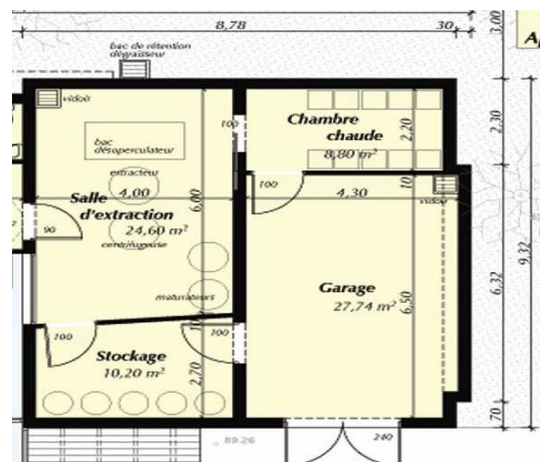
## Perspectives ?

Dans un deuxième temps, cette miellerie pourra accueillir d'autres activités de production (atelier propolis, pain d'épice, cire...) mais aussi de formation (stages, visites...), économique (vente de miel...), d'accueil du public et d'animations pédagogiques grâce à des murs vitrés, voire une muséographie spécifique sur les thèmes des « Prairies Fleuries », l'apiculture en montagne, ...

Par sa situation privilégiée (10 min du lac d'Annecy), cet emplacement offre des perspectives en terme de communication et de commercialisation particulièrement intéressantes.



Bâtiment mis à disposition des apiculteurs à la coopérative de St Eustache



Exemple d'agencement de la miellerie

## Investissement de la Miellerie collective

Le bâtiment d'environ 100m<sup>2</sup> sera rénové (60 000€) par le groupement d'agriculteurs de la coopérative de St Eustache de façon à être mis aux normes adéquates à une miellerie et permettra l'accueil du public. Une fois rénové, il sera mis à disposition de l'association d'apiculteurs pour un loyer de 1500€/an sur la base d'un bail de trois ans.

Le matériel (manutention, extraction, stockage et conditionnement) d'une valeur de 40 000€ sera mis à disposition par le Parc naturel régional du Massif des Bauges pour un fonctionnement adéquat de la miellerie.

### Coûts prévisionnels des investissements sollicités

	Dépenses	
	Libellé des dépenses	Montant €
Investissements Maitre d'Ouvrage PNR MB	Matériel apicole d'extraction	20 000 €
	Matériel apicole de stockage	10 000 €
	Matériel apicole de conditionnement	5 000 €
	<b>Communication, préparation</b> (brochures, panneaux)	5 000 €
	<b>Total 1</b>	<b>40 000 €</b>
Investissements Maitre d'Ouvrage Coop St Eustache	<b>Local</b> (Mise aux normes )	60 000 €
	chape, eau, électricité, normes alimentaires, isolation...	
	<b>Total 2</b>	<b>60 000 €</b>
	<b>Total</b>	<b>100 000 €</b>

Les financements sollicités se répartissent sur le programme européen LEADER +, la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de Haute-Savoie. L'accord de financement du projet est attendu pour avril 2011.

## Fonctionnement de la Miellerie collective

- Adhésion : 30€/an
- Prix à l'extraction : environ 0.5€/kg ou à la ruche (à définir lors de l'assemblée générale constitutive de l'association)
- Objectifs de production : 6 tonnes/an
- Ce projet doit débuter, au printemps 2011 pour être opérationnel à la saison 2012.
- Mise à disposition gratuite pour 3 ans du matériel investi à l'association par le Parc (via une convention).
- Adhérents : 15 apiculteurs référents
- A l'échéance des 3 ans : accompagnement des apiculteurs investis dans une structure adaptée (GIE/CUMA...)

### Budget annuel prévisionnel et plan de financement du fonctionnement de la miellerie

Fonctionnement	Recettes		Dépenses	
	Adhésion (15 x 30€)	450 €	Fonctionnement de l'association (fourniture bureau / timbres...)	300 €
	Production extraite (6000kg x 0,5€)	3 000 €	Location (loyer du local)	1 500 €
	Visites	380 €	Charges variables (eau/électricité)	1 000 €
			Amortissement du matériel sur 5 ans	660 €
			Assurance	370 €
	<b>TOTAL</b>	<b>3 830 €</b>		<b>3 830 €</b>